



Conseil économique et social

Distr. générale
3 janvier 2015

Original : français

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par Femmes solidaires, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La présente déclaration n'a pas fait l'objet d'une relecture sur le fonds par les services d'édition.



Déclaration

En France et à travers le monde, les droits des femmes restent inégaux. Il est nécessaire que les droits fondamentaux, tels que l'égalité, le droit à vivre sans violence ni domination, à disposer de son corps et à vivre dignement, soient une réalité partout dans le monde.

Femmes solidaires pense que le principal défi actuel pour mettre en œuvre la plateforme de Beijing est la lutte contre le relativisme culturel. Celui-ci porte atteinte aux droits des femmes d'autant qu'il s'immisce dans les milieux féministes pour tenter de freiner la marche des femmes vers plus de droits.

Toutes les femmes doivent bénéficier des mêmes droits à travers le monde quels que soient leur culture, leur origine, le pays où elles vivent ou leur religion pour construire un monde égalitaire et sans violences.

L'une des violences faites aux femmes les plus répandues sur notre planète est la remise en cause du droit des femmes à disposer de leur corps. De la confiscation de la maîtrise des naissances au viol comme arme de guerre, de l'excision à la criminalisation de l'homosexualité, les femmes doivent sans arrêt se battre pour accéder, obtenir ou maintenir ce droit. Son respect n'est jamais naturel, il ne va pas de soi.

Femmes solidaires demande aux États de porter une stratégie globale à la hauteur des attaques faites par la domination masculine à travers les pouvoirs politiques, économiques, sociaux ou/et religieux et demande une application concrète de la résolution 1325.

Femmes solidaires considère la pauvreté comme une violence faite aux femmes. Dans le monde, notamment en France, 80 % des pauvres sont des femmes. Il y a des raisons structurelles à ces données. Les femmes subissent les temps partiels imposés, les écarts de salaires, les contrats précaires. La crise économique que nous traversons est malheureusement synonyme de régression sociale, culturelle et économique, d'augmentation de la précarité et de la pauvreté, de recul des acquis sociaux et parfois des droits. Les femmes sont les premières touchées. Femmes solidaires constate que la pauvreté est le terreau sur lequel se développent les forces rétrogrades, conservatrices, qu'elles soient religieuses ou politiques.

La liste des discriminations et violences faites aux femmes est longue : violences conjugales, économiques, sociales, professionnelles, physiques, morales ... Ces violences sont présentes à tous les niveaux de la société, y compris dans le sport, les médias ou la culture. Femmes solidaires demande aux États ayant ratifié les conventions internationales de les respecter et de les appliquer sans aucune réserve.

Femmes solidaires demande aux États d'agir pour prévenir les violences sexistes dès le plus jeune âge, de briser ainsi le continuum des violences en travaillant à la remise en cause des stéréotypes de genre. Ces stéréotypes fondés sur le sexe existent et persistent dans toutes les cultures et communautés.

Cela concerne les enfants dès les premiers mois de leur vie, les jeunes, mais aussi tous les acteurs et actrices de l'éducation : parents, éducateurs dans tous les domaines, enseignants, médias ... L'éducation non sexiste et non violente doit être portée par une volonté politique, avec des moyens financiers et pédagogiques dédiés, et inclure le respect de la laïcité et de la mixité.